

PLAN INTERDEPARTEMENTAL DE PROTECTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE DES LANDES/GIRONDE/DORDOGNE/LOT ET GARONNE

Année de réalisation : 2019

Durée de validité : 2019-2029

Organisme(s) en charge de l'élaboration : GIP ATGeRi et ARDFCI

Financeur : DRAAF

Diffusion : professionnels forestiers et de secours incendie

Format : document papier – pdf disponible

Territoire couvert : Départements 24-33-40-47

Type de propriété étudiée : Publique et Privée

Echelle de travail : découpage en sylvoécotérritoires

Animation : ARDFCI / GIP ATGeRi / ASA de DFCI

Contenu :

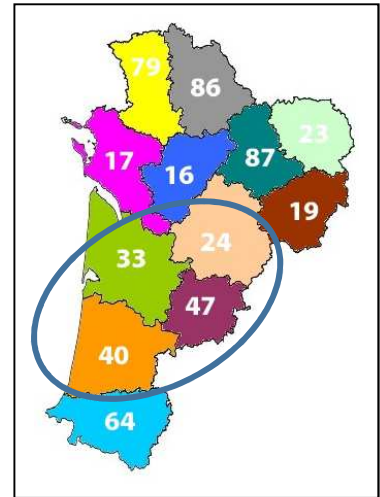
Le Plan de Protection des Forêts Contre les Incendies vise, à l'échelle du massif, à définir la cohérence des actions de protection des forêts contre les incendies, orienter la stratégie et les actions de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs de la DFCI en matière de prévention, prévision et lutte.
Plan d'actions

Multifonctionnalité : OUI

Taux de réalisation : possible à partir des données du GIP ATGeRi

Cartographie des projets : Oui, consulter le GIP ATGeRi

Coûts : Estimation en cours par le GIP ATGeRi



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Le massif des Landes de Gascogne, grâce aux programmes de travaux mis en place par les ASA de DFCI a une densité de pistes proche de l'objectif de 4km/100 ha. Ce seuil est atteint dans une majorité d'ASA. Les aménagements en pistes sont plus limités dans les massifs Charentes Périgord, excepté dans la partie nord girondine (forêt de la Double) mais ce déficit est compensé par un réseau goudronné plus dense que celui du massif landais.

Freins :

- Pas d'informations assez poussée sur la desserte et ses besoins.

Leviers :

- Programmation annuelle permettant la création de nouvelles pistes.
- Prise en compte des enjeux environnementaux.
- Maillage des ASA de DFCI opérationnelles



3IP ATGeRi
3N BD TOPO

